



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/705

Lancement de l'opération n° 05068556 - EI 05068 Palais Saint-Jean - Mise en sécurité, et affectation d'une partie de l'AP n° 2021-1, programme 20005

Direction de la Gestion Technique des Bâtiments

Rapporteur : M. GODINOT Sylvain

SEANCE DU 25 ET 26 MARS 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1^{ER} AVRIL 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 AVRIL 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme FRÉRY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BRUVIER HAMM (pouvoir à M. GENOUVRIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/705 - LANCEMENT DE L'OPERATION N° 05068556 - EI 05068
PALAIS SAINT-JEAN - MISE EN SECURITE, ET
AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP N° 2021-1,
PROGRAMME 20005 (DIRECTION DE LA GESTION
TECHNIQUE DES BÂTIMENTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mars 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 en date du 25 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Palais Saint-Jean - Mise en sécurité », ainsi que l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de « Conservation du patrimoine culturel 2021-2026 » n° 2021-1, programme n° 20005.

Patrimoine historique lié à l'histoire de l'archevêché de Lyon, ce bâtiment accueille à ce jour différents usages comme une bibliothèque de quartier, l'Académie des sciences et belles lettres, une salle de conférence, la section théâtre du Conservatoire de Lyon, ou encore des locaux mis à disposition du Diocèse de Lyon (salle des chanoines).

Pour permettre cette mise à disposition de locaux nécessaires au bon fonctionnement de la Cathédrale Saint-Jean (mise à disposition au Diocèse datant de 1929), une partie de l'entresol, du sous-sol et du rez-de-chaussée a été isolée du reste du bâtiment par la construction d'un mur séparatif.

Toutefois, l'incendie de Notre Dame de Paris est à l'origine d'un renforcement du plan d'action « sécurité cathédrale » qui nécessite de clarifier les responsabilités de chacun. La présence de locaux imbriqués nécessite un diagnostic approfondi des passages de réseaux, d'alarme incendie et d'isolement aux tiers vis-à-vis de la Cathédrale Saint-Jean. Il s'agira dans cette opération de finaliser les études et travaux de séparation des réseaux et d'isolement des planchers et de renforcer les dispositifs d'alarme incendie.

Cette opération estimée à 280 000 € est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Conservation du patrimoine culturel 2021-2026 » n° 2021-1, programme n° 20005.

Les marchés de travaux, de coordination santé prévention sécurité, de contrôle technique et autres marchés d'études seront attribués conformément à la réglementation relative aux marchés publics.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération n° 2021/584 du 25 mars 2021 ;

Vu l'avis du Conseil du 5^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

- 1- Le lancement de l'opération n° 05068556 « Palais Saint-Jean - Mise en sécurité » est approuvé. Cette opération est financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-1, programme 20005.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon sur le programme 20005, AP 2021-1, opération 05068556 et imputées aux chapitres 20, 21, 23 et autres, fonctions 312 et autres, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant susceptible de modifications compte tenu des aléas pouvant survenir :
 - Année 2021 : 100 000 €;
 - Année 2022 : 180 000 €
- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET